



# Fêtons Prilly



Célébre le **100<sup>e</sup>**

Anniversaire  
du Collège-Centre

Les 26 et 27 juin 2009





# Prilly vers 1900



Prilly, Les Tilleuls, vers 1930-1940



Prilly-Chasseur



Inauguration du tramway, février 1899

**A** la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le territoire de la commune est encore principalement couvert de champs, de forêts et de vignes. Les habitations se concentrent à Prilly, mais également le long des routes et chemins, formant des hameaux «A l'Union», «Au Chasseur» et «A la Fleur-de-Lys». L'école est située à l'entrée du village, dans un bâtiment peu salubre qui accueille également la gendarmerie.

Au centre du village se trouve le Château, transformé par le Dr Pinard en clinique vers 1900. Dans ces années-là, de nombreux terrains sont vendus à des particuliers pour la construction de villas (En Floréal, Sus Vellaz et Derrière le Château) ou à des jardiniers et maraîchers qui transforment les champs en un damier d'exploitations horticoles.

Si l'agriculture, la vigne et l'élevage représentent probablement les principales sources de revenu des habitants, le quartier du Chasseur, proche du Galicien, est plutôt artisanal (ateliers de serrurerie, menuiserie). Les commerces et bistrotts se concentrent quant à eux «A Prilly», le long de la Route de Cossonay, que le tramway relie à Lausanne dès février 1899.





Prilly  
vers 1900



Fanfare communale, vers 1910



Château de Prilly,  
maison de santé du Dr Pinard



Prilly-Chasseur



Prilly, La Fleur-de-Lys





# Un nouveau collège



Prilly, vue générale, vers 1910



Collège-Centre, vers 1910

**A** lors que plus de 80 élèves s'entassaient dans les classes du bâtiment d'école sis à l'entrée du village, le Département de l'Instruction publique fait rédiger en 1905 un rapport sur les problèmes de salubrité des locaux, qu'elle transmet aux autorités communales. Le Département incite la Municipalité à prendre des mesures rapidement.

*Les élèves qui fréquentent la 2<sup>e</sup> classe sont en partie atteints d'un mal endémique imputable à l'insalubrité du local. L'opération de désinfection qu'a subie cette salle durant les dernières vacances n'a pas produit l'effet désiré et attendu: un certain nombre d'élèves continuent à souffrir de troubles intestinaux qui les obligent parfois à interrompre la fréquentation de l'école et nécessitent des soins à domicile. M<sup>me</sup> Crausaz, régente de la classe, souffre elle-même depuis plusieurs mois du même mal.*

*M. Porchet attire également l'attention de la Municipalité sur le fait que les 3 classes primaires de la commune contiennent chacune le maximum d'élèves qu'elles peuvent contenir, ce qui mettrait la commission scolaire dans l'obligation de refuser des demandes d'admission qui pourraient lui parvenir. Il y a donc urgence à trouver un local suffisant qui permette l'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe en attendant la construction du collège projeté.*

(ACPrilly, A 0010, PV Municipalité 1905-1907, p. 277-278, 07.05.1906.)

Entre 1904 et 1908, des terrains sont acquis par la Municipalité au centre du village, dans le but d'y ériger un collège. Faute de moyens, elle propose en avril 1907 au Conseil Communal d'aménager des classes dans le bâtiment «Moraz». Mais le Conseil Communal rejette le préavis par 18 voix contre 8 et préconise la construction d'un collège neuf.

Quelques semaines plus tard, la Municipalité, sous pression, demande un crédit pour lancer un concours d'idées pour la construction d'un nouveau collège, aussitôt accepté par le Conseil Communal, qui nomme une commission pour suivre le projet.

Le nouveau collège devra contenir:

- Huit classes de 50 élèves chacune;
- Quatre appartements dont deux de trois chambres et cuisine et deux de deux chambres et cuisine et toutes dépendances;
- Une classe spéciale pour les travaux de couture;
- Éventuellement un local pour la commission scolaire;
- Une chambre à lessive;
- Une horloge avec cloche.

(ACPrilly, A 0010, PV Municipalité 1905-1907, p. 413, 01.05.1907.)

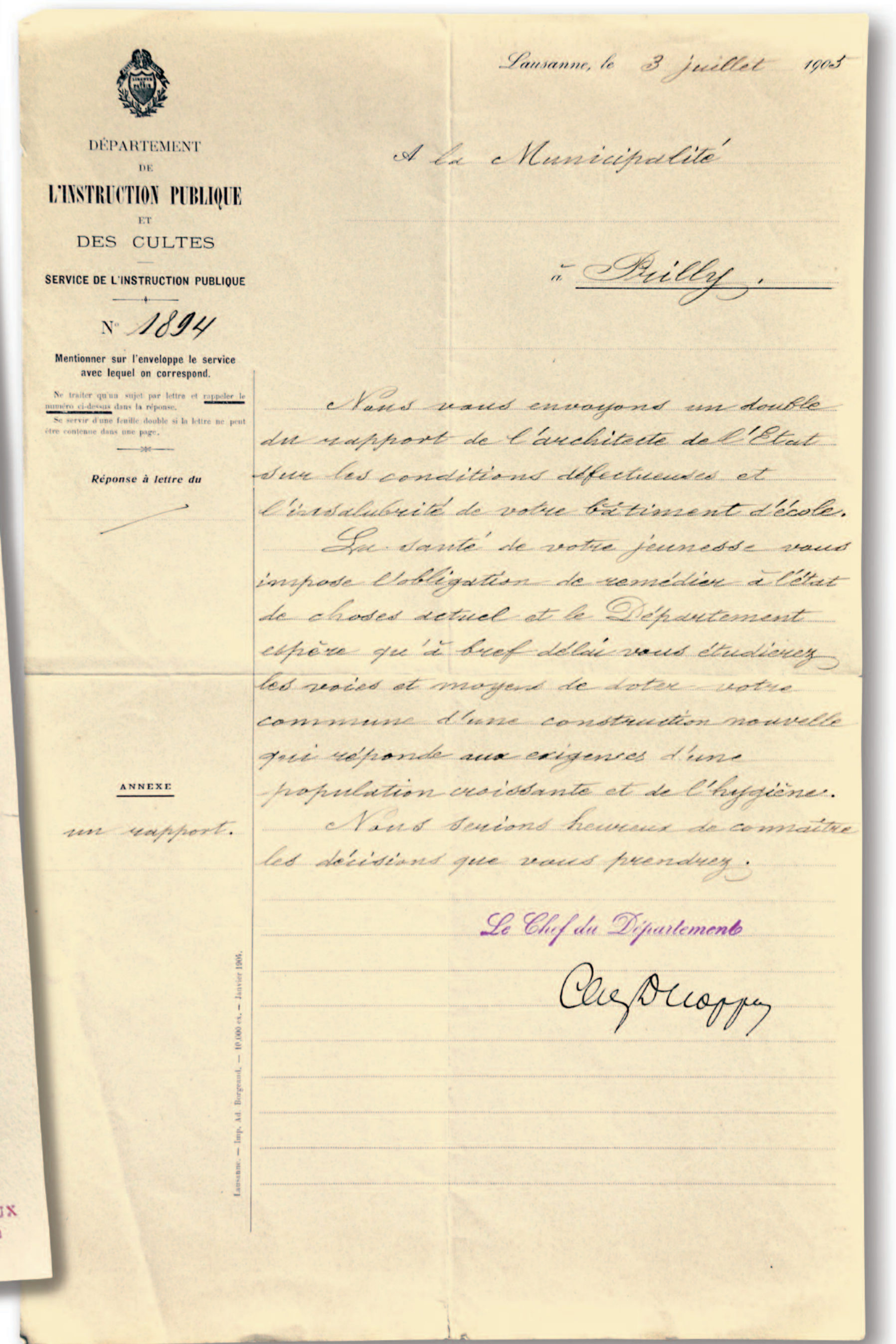
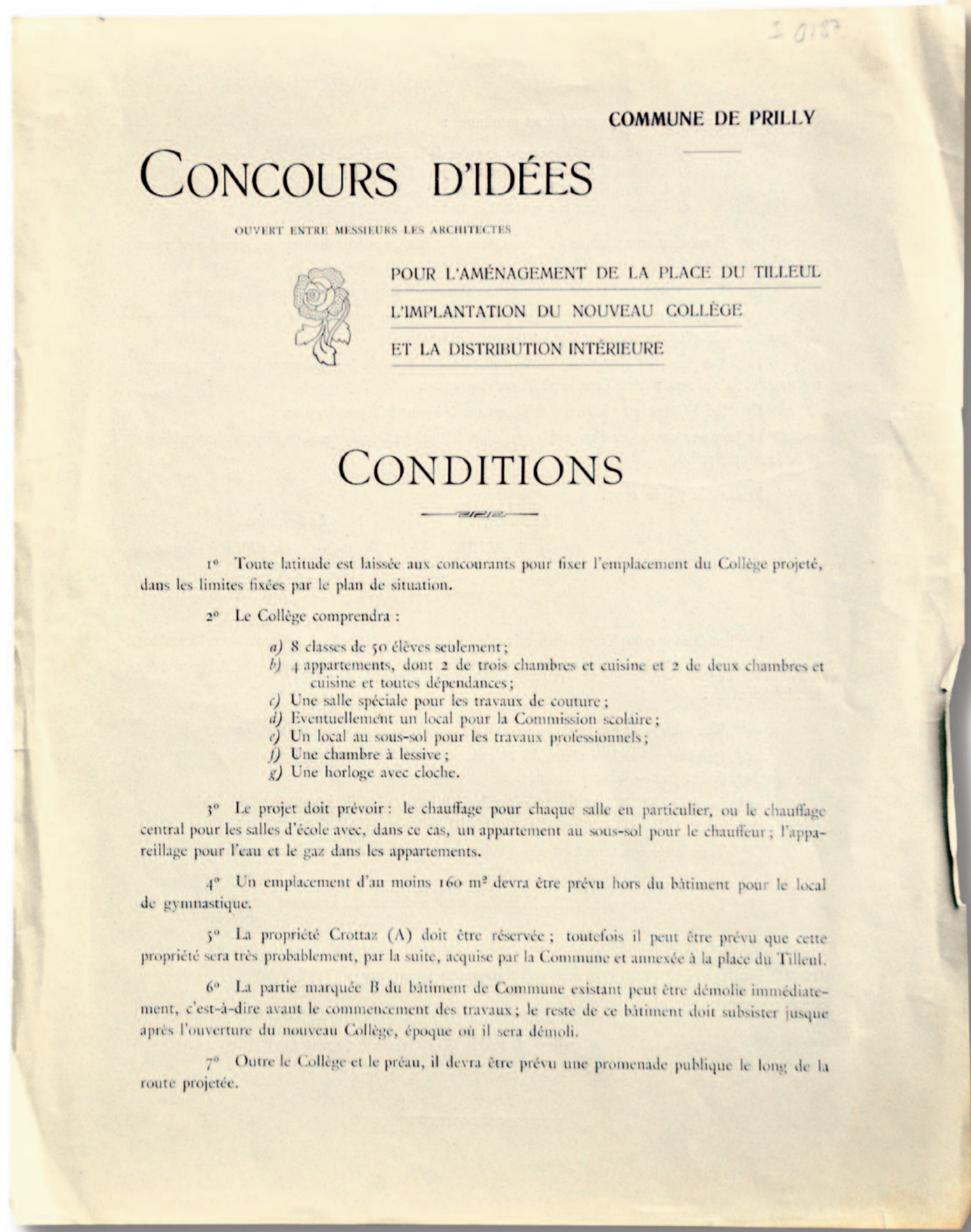
En août 1907, le premier prix du concours est décerné à M. Bron, architecte. Toutefois, le projet de construction est finalement attribué en décembre 1907 à M. James Ramelet, alors jeune architecte.

Les travaux de construction débutent en 1908. Les premiers élèves pénètrent vraisemblablement dans le nouveau collège en août 1909. Il n'y a pas de renseignements concernant une inauguration officielle du bâtiment, en revanche, la reconnaissance définitive des travaux a lieu le 7 novembre 1911.





# Un nouveau collège



Pour la construction du nouveau collège, la Municipalité a lancé un concours d'idées (à gauche). Le Département de l'Instruction publique, par lettre, avait fortement incité la commune à construire un nouvel établissement



Château, Collège-Centre et Grande Salle, plaine de Malley, vers 1925-1927



# Le collège au fil du temps



Place du Collège, vers 1940

Ce plan montre l'implantation de la nouvelle aile du collège, sur la gauche du bâtiment

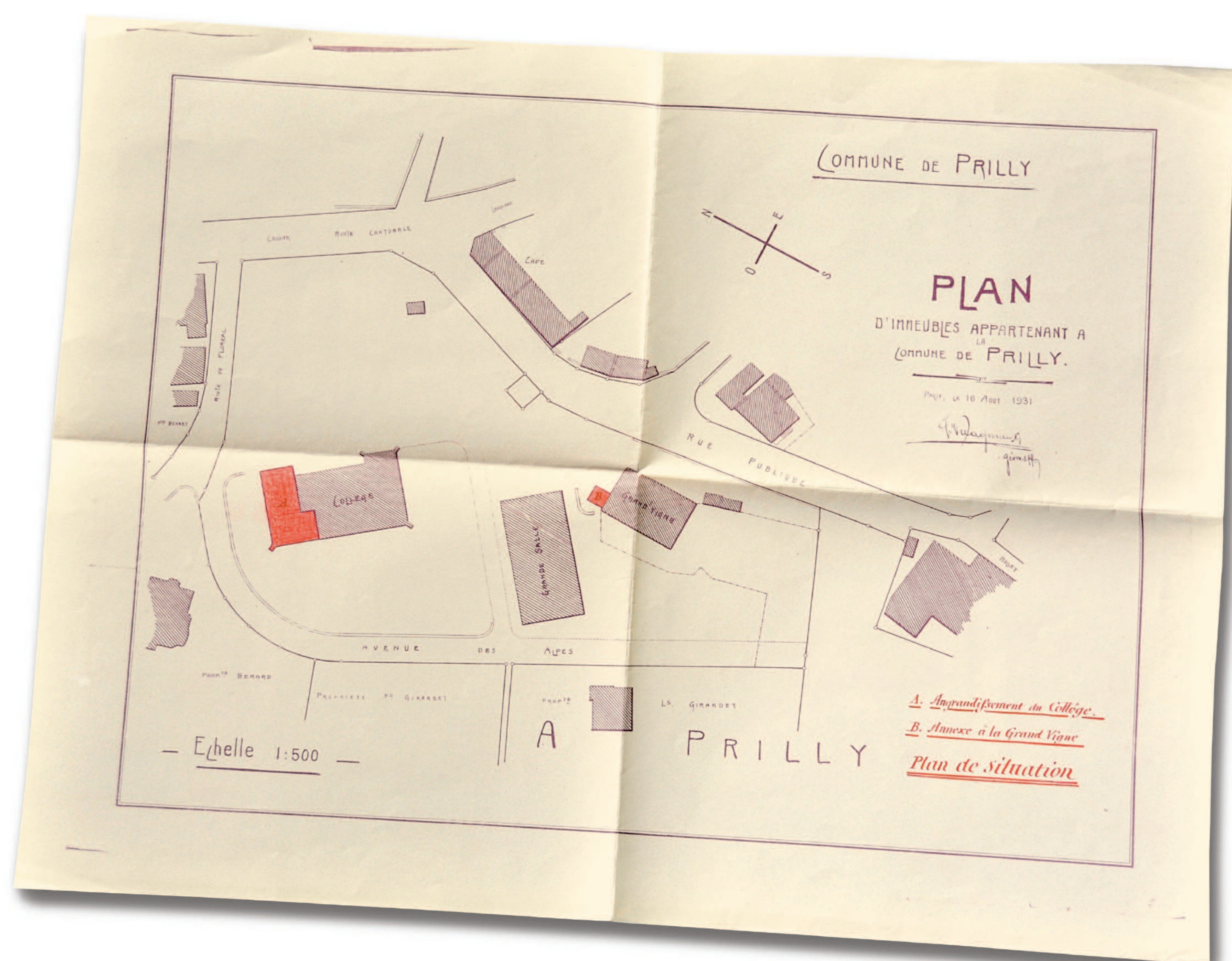
**E**n prévision de l'augmentation de la population, le Collège-Centre est agrandi au début des années 1930 par l'architecte James Ramelet, auteur du bâtiment de 1909. La Municipalité lance le projet en 1931, soumet le préavis concernant les travaux d'agrandissement en 1932 au Conseil Communal, qui l'approuve le 16 mai 1932. Les travaux sont exécutés entre 1932 et 1933.

Par préavis le Conseil est mis au courant du projet prévu d'agrandissement du Collège, celui-ci devenant insuffisant pour les besoins immédiats et futurs. Le Conseil avait déjà voté un crédit de 1000 francs pour étude préliminaire et la Municipalité a ouvert un concours restreint entre les 4 architectes suivants:

MM. James Ramelet, architecte à Lausanne, auteur du Collège; Maurice Grivel, architecte à Prilly; Edmond Gold, architecte à Prilly; M. Mayor, architecte à Renens.

Les projets Grivel et Gold durent être abandonnés comme ne répondant pas aux désirs de la Municipalité et aux conditions imposées par le Département de l'Instruction publique. Le projet Mayor retint longtemps l'attention de la Municipalité, mais pour conclure, cette autorité, en cela d'accord avec le Département, s'arrêta définitivement au projet Ramelet, qui répondait le mieux au programme élaboré de créer le plus de locaux possible avec un minimum de dépenses. Le projet Ramelet, très bien conçu, prévoit des locaux en sous-sol pour aménager une classe ménagère, au rez-de-chaussée une classe enfantine, un bureau de police, une salle pour bibliothèque, mariages, maîtres etc.; aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, deux salles d'école par étage avec WC et vestiaires, dans le mansard, des locaux d'attente soit pour deux classes ou pour la classe ménagère. La sortie actuelle sur le préau serait maintenue et le bureau de police aurait une entrée indépendante.

(ACP, Préavis, 1932, B 7, p. 179.)





# Le collège au fil du temps



Le Collège-Centre, vers 1950.

*Serrurerie d'Art et du Bâtiment*  
Constructions en fer en tous genres. Installations sanitaires  
**E. JOUX, PRILLY.** N° 25  
(Route de Cossonay)

Prilly, le 30 avril 1933.  
Monsieur J. Ramelet.  
Architecte  
Lausanne

*Relevé de compte pour travaux  
du collège de Prilly.*

Déc. 1. 32. Ma facture fournie	frs.	2240.-
" 31 " " " " "	"	15.-
Avril 30 33. " " " " " "	"	1346.55
Montant total frs.		3791.55
août 31 Pour règlement	frs.	1700.-
Sept. 10 33. " " " " " "	"	2400.-
Montant total frs.		1291.55
Retenu 10% garantie.		129.15
Montant demandé		1162.40
Récapitulation:		
facture du 30 avril 33		1340.-
" " 31 Dec. 32		200.-
" " 1 Nov. 32		2240.-
Total frs.		3780.-

Compte arrêté à frs. 3780.-  
Lausanne le 24 oct 1933.

James RAMELET  
ARCHITECTE  
LAUSANNE

Entreprise générale de Menuiserie en Bâtiments  
**E. RITZMANN** N° 16  
PRILLY PRÈS LAUSANNE  
TELEPHONE 29.329

Compte Général des Travaux de Menuiserie  
Intérieures exécutées au COLLEGE de PRILLY. Doit

Prilly, le 30 août 1933. 19

10 portes de classe à frs:	100 --	1000 --	✓
4 armoires de classe, à frs:	75 --	300 --	✓
3 portes au sous-sol, à frs:	80 --	240 --	✓
1 armoire à 2 vantaux au sous-sol de 300/150. frs:	85 --	85 --	✓
4 portes de W.C. à frs:	50 --	200 --	✓
<b>Appartements aux combles.</b>			
10 formes de portes et filières: 53ml. à frs:	1 20 ✓	63 60	✓
1 paire embrasure de porte de 19cm. de large.		10 --	✓
1 seuil de 85/19cm. frs:		4 --	✓
1 paire embrasure assemblée pour porte		13 --	✓
palier, 250/58cm. frs:		25 --	✓
1 seuil de 95/62cm. frs:		13 --	✓
dépose et repose de 4 portes, à frs:	10 --	40 --	✓
dépose et repose de 2 armoires à frs:	12 --	24 --	✓
2 encadrements avec embrasures de 18cm, à frs	25 --	50 --	✓
plinthes de 18 cm. 310ml. à frs:	1 40 ✓	434 --	✓
plus-value pour 109 arrondis de plinthes, à	2 50 ?	272 50	✓
cymaises de 50/25mm. 171ml. à frs:	2 50	427 50	✓
plus-value pour 95 arrondis de cymaises, à	2 50	237 50	✓
à Reporter frs:.....		3447 10	✓

Factures établies par les maîtres  
d'état en charge de l'agrandissement  
du collège, en 1933





## Des classes de plus de 40 élèves



La classe de M. A. Chabanel, posant avec 65 élèves, devant le collège, vers 1920

Jusqu'à l'ouverture du nouveau collège, le bâtiment d'école accueille 184 élèves répartis en 4 classes mixtes, de 41 à 50 élèves chacune. Les classes sont tenues par les régents L. Chapuis, E. Crausaz, M<sup>lle</sup> Gilliard et A. Roux.

Lors de l'ouverture du Collège-Centre, le régent Chapuis est remplacé par Armand Chabanel, tandis qu'on engage M<sup>lle</sup> Mange pour la 5<sup>e</sup> classe. Les régentes et régents sont désormais:

- A. Chabanel – 1<sup>re</sup> classe mixte, 41 élèves
- E. Crausaz – 2<sup>e</sup> classe mixte, 39 élèves
- M<sup>lle</sup> Gilliard – 3<sup>e</sup> classe mixte, 39 élèves
- A. Roux – 4<sup>e</sup> classe mixte, 41 élèves
- M<sup>lle</sup> Mange – 5<sup>e</sup> classe mixte, 42 élèves

L'enseignement était toujours dispensé par un enseignant pour 40 à 50 élèves – le nombre d'élèves par classe ne diminue donc pas réellement suite à la construction du nouveau collège. Chaque classe est composée d'enfants d'âge et de niveaux différents, qui pouvaient aller jusqu'à 4 par classe.

Toutefois, il semble que les choses tendent à changer un peu dans les années 1930: en effet, lors de la présentation et de la défense du projet d'agrandissement du Collège-Centre, le Municipal des Ecoles défend le projet d'agrandissement en ces termes:

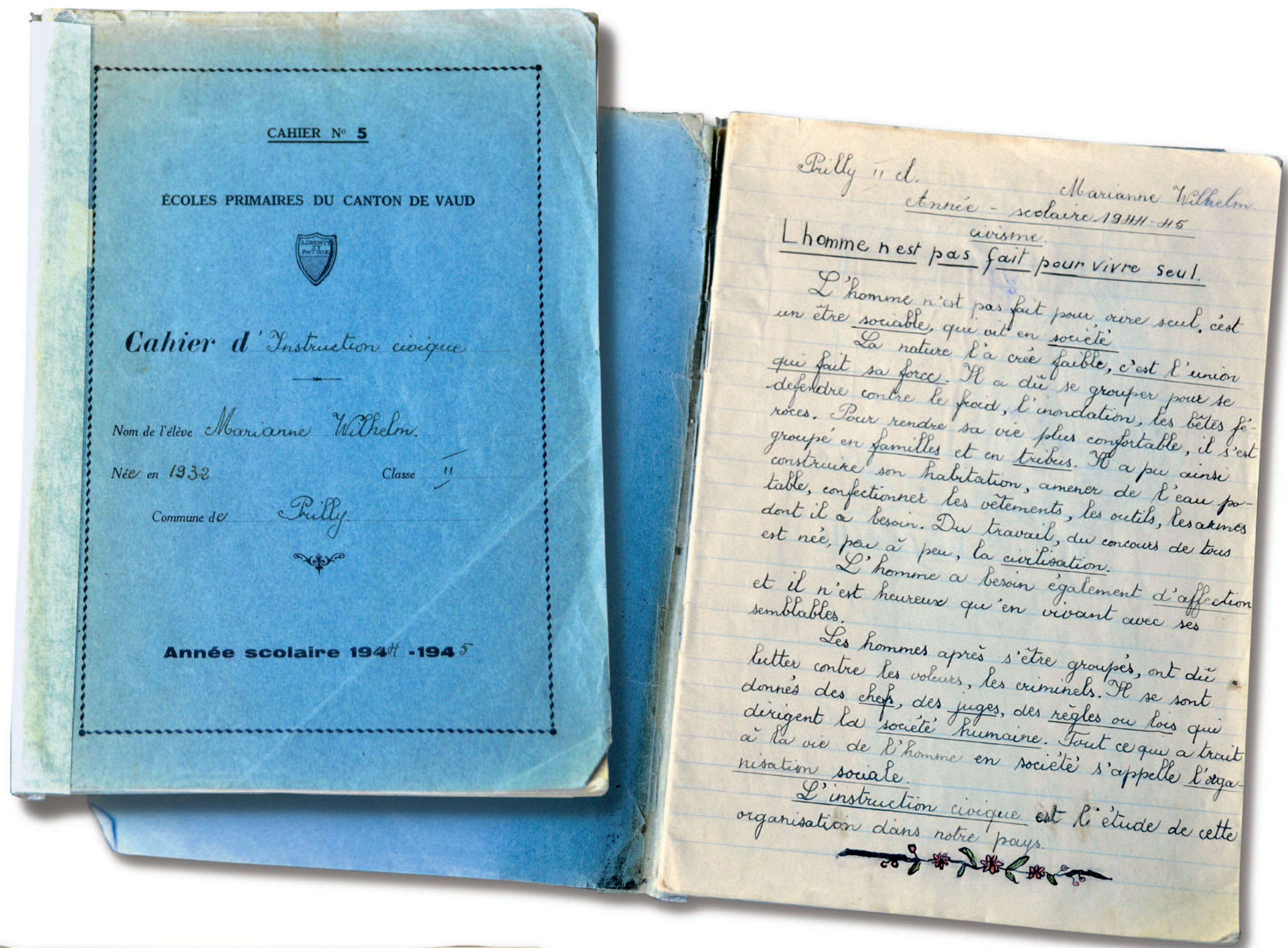
*«Au printemps 1930, l'organisation rationnelle des classes a été très difficile; la nouvelle loi sur l'instruction primaire ramène à 40 le maximum de l'effectif des classes. C'est vrai que le budget des écoles paraît élevé, mais il est bien inférieur à celui de communes de l'importance, voire de moindre importance que Prilly; la proximité de Lausanne avec ses établissements secondaires cantonaux est un avantage pour notre localité. Mais les classes trop chargées, plus de 45 élèves, avec deux ou trois divisions, ne peuvent pas donner à nos enfants ce qu'on est en droit d'attendre d'elles; la discipline rigide de jadis a fait place à une discipline plus spontanée, plus libre, laissant à chaque écolier une indépendance relative, mais demandant au maître un effort continu. Ce n'est que dans une classe à effectif réduit qu'un maître peut réellement être un maître, avec le sens noble et beau que doit avoir ce mot.»*



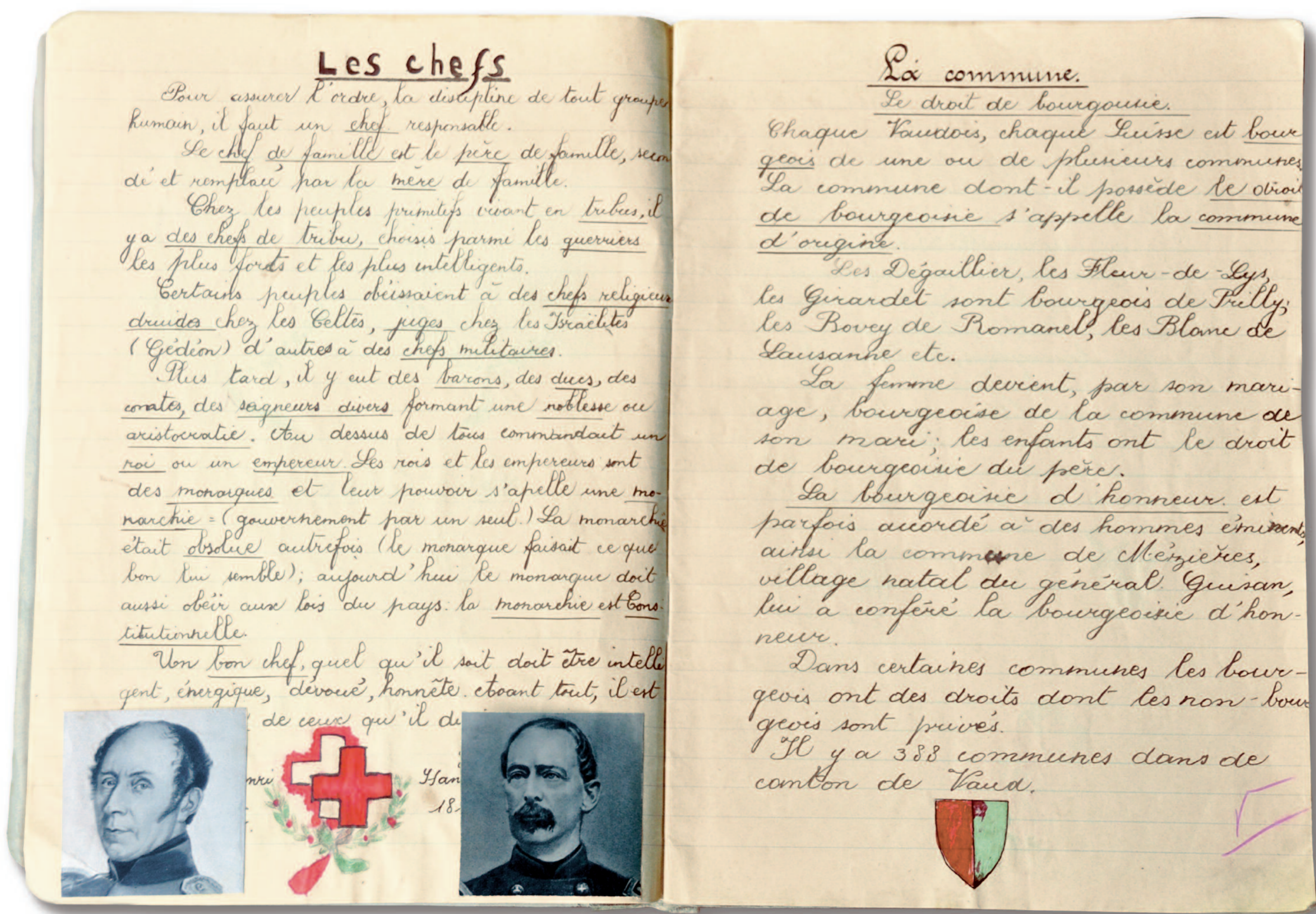




# De l'enseignement



Cahier d'instruction civique d'une élève de Prilly, 1944-1945



Il y a très peu d'informations concernant l'enseignement à Prilly au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les tableaux de notes de promotions de 1910 permettent de faire la liste des branches enseignées. Il s'agit des branches suivantes:

- Langue française (lecture et récitation, éloquence et rédaction, orthographe et grammaire)
- Arithmétique et géométrie (calcul oral, calcul écrit, parfois comptabilité)
- Ecriture et tenue des cahiers
- Dessin
- Leçons de choses et sciences naturelles
- Dans certaines classes: géographie, histoire et instruction civique, chant. L'allemand, les travaux manuels, l'économie domestique et la gymnastique ne sont pas enseignés en 1910 dans les classes existantes.

A ce sujet, il est intéressant de constater qu'en 1913, soit 4 ans après la construction du nouveau collège, le Département de l'Instruction publique s'inquiète de l'absence de salle de gymnastique pour les élèves de Prilly: le sport, c'est (déjà) la santé! Dans les semaines qui suivent, l'architecte James Ramelet soumet des plans de grande salle avec salle de gymnastique à la Municipalité. Celle-ci sera finalement construite entre 1921 et 1922 par l'architecte R. Devaud, à laquelle l'Etat contribuera à hauteur de 20000 francs.

Les archives communales n'ont malheureusement pas d'archives d'élèves des années 1910-1920, mais une ancienne élève de Prilly a gentiment mis à disposition quelques-uns de ses cahiers des années 1940-1950, à découvrir ici...





